



MAIRIE de NAJAC

Najac, le 13 février 2026

Objet : Convocation à une réunion du Conseil municipal

Mes Chères et Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Le jeudi 19 février 2026, à 20 heures
A la Salle des Fêtes, place Suzette Véry

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- Finances : Autorisations d'emprunts pour des investissements,
- Finances : Plan de financement de la révision du plan d'épandage des boues,
- Finances : Décision modificative : reprise des résultats de l'ASA Aménagement Rural du Ségala dissoute,
- Finances : Attribution de compensation Ouest Aveyron Communauté,
- Ressources humaines : Création (renouvellement) d'un poste d'agent technique,
- Ecole : Participation financière au voyage scolaire de l'école publique,
- Cimetière : Rétrocession de concession,
- Patrimoine : Achat de l'immeuble sis 31 place du Faubourg,
- Patrimoine : Vente de la parcelle sise avenue de la Gare (AE 49),
- Urbanisme : Biens soumis au Droit de Préemption Urbain.

Informations diverses

Après la clôture de séance, un débat aura lieu entre les Najacois et les élus.

Je vous prie de croire, mes chères et chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Le Maire,
Gilbert BLANC.